

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Poste à pourvoir en CDD

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Chargé de mission « Appui à l'opérationnalisation des objectifs environnementaux 2^{ème} cycle DCSMM » (h/f)
Affectation :	Direction de l'appui aux politiques publiques – Département milieux marins
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de projet DCSMM
Résidence administrative :	Brest (29)
Conditions d'emploi :	CDD de 10 mois ; à pourvoir à temps complet à partir du 1 ^{er} janvier 2019

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une direction communication et d'un secrétariat général.

Dans le cadre de ses missions d'appui aux politiques publiques, l'Agence coordonne la révision de la définition des objectifs environnementaux des plans d'actions pour le milieu marin (PAMM), comme prévu par la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM). L'Agence coordonne également la mise en œuvre de l'ensemble des 13 programmes de surveillance et coordonne les programmes de surveillance mammifères marins, tortues, oiseaux marins, habitats pélagiques, habitats benthiques, poissons côtiers, espèces non indigènes, eutrophisation et déchets en mer.

Le décret du 3 mai 2017 précise que les PAMM sont intégrés aux Documents Stratégiques de Façade (DSF). Ainsi, les processus d'élaboration des PAMM et des DSF suivent le même calendrier et les contributions PAMM (évaluation de l'état du milieu marin, révision des objectifs environnementaux). Les DSF seront adoptés d'ici juillet 2019.

L'AFB apporte également un appui scientifique et technique au Ministère chargé de l'écologie pour la mise en œuvre de la surveillance et du programme de mesures DCSMM au niveau national.

En particulier, l'AFB apporte un appui scientifique et technique à la rédaction des objectifs environnementaux des PAMM. Les DSF, dans lesquels sont inscrits les objectifs environnementaux, vont être soumis à la consultation des instances et du public au printemps 2019.

Néanmoins, si les objectifs sont précis et assortis d'indicateurs, il n'a pas été possible de préciser la méthodologie de collecte des données et de calcul des indicateurs pour l'ensemble des 149 indicateurs. Il est donc nécessaire de mener une phase d'opérationnalisation de ces objectifs environnementaux en

parallèle de cette consultation. Ce travail d'opérationnalisation doit être finalisée pour l'adoption des DSF à l'été 2019 et faciliter le rapportage des OE et indicateurs associés d'ici octobre 2019.

Description du poste :

Mission :

Le chargé de mission contribuera à la phase d'opérationnalisation des 67 objectifs environnementaux et 149 indicateurs associés qui ont été définis pour le 2ème cycle DCSMM en appui au chef de projet « objectifs environnementaux 2ème cycle DCSMM » coordonnant ce sujet et en lien avec les responsables de surveillance, les responsables thématiques de la DCSMM, le réseau d'experts scientifiques et techniques du milieu marin, les services de l'Etat et les acteurs impliqués dans le processus de révision de la DCSMM et d'élaboration des documents stratégiques de façade.

L'opérationnalisation des objectifs environnementaux consiste à rassembler avec l'appui des experts les informations techniques utiles pour le renseignement des indicateurs associés aux objectifs environnementaux et pour les éléments manquants à élaborer un plan d'actions pour collecter les éléments nécessaires d'ici 2024. Il s'agit également d'identifier les structures responsables et/ou pilotes de chacune des étapes du futur processus d'évaluation des objectifs, de l'acquisition des données au calcul des indicateurs.

Pour chaque indicateur, il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Comment est calculé l'indicateur (nature des métriques utilisées, identification des modalités de calcul et d'interprétation des résultats obtenus) ?
- Avec quelles données existantes (identification des jeux de données à mobiliser et des sites de bancarisation) ou à produire ?
- Quels sont les acteurs en charge de l'acquisition des données, leur interprétation, leur bancarisation, et au final du renseignement des indicateurs ?
- et dans la mesure du possible, avec quels moyens humains et financiers ?

Cette mission se fera en collaboration étroite avec les responsables de surveillance de la DCSMM et le personnel du bureau de la Politique des milieux marins de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du ministère en charge de l'environnement (MTES) :

- Les responsables de surveillance, en lien avec les experts, identifieront les dispositifs de suivi existants répondant aux objectifs environnementaux, les éventuelles adaptations nécessaires et les nouveaux dispositifs à développer et à intégrer au programme de surveillance du 2ème cycle.
- Une répartition de travail est envisagée entre l'AFB et ce bureau de la DEB selon la nature de l'indicateur : soit exclusivement scientifique (AFB), soit principalement administratif (DEB).

Activités principales :

- Faciliter la compilation de toutes les informations permettant le renseignement des indicateurs ;
- Compléter, dans la mesure du possible, les valeurs de référence non encore définies ;
- Participer à l'identification des responsables de chacune des étapes ;
- Organiser des groupes de travail ou des réunions bilatérales avec les responsables de surveillance et les experts thématiques pour la définition des éléments utiles au renseignement de l'indicateur et faire le lien avec les données déjà mobilisables ou qui devront être mobilisées au sein du programme de surveillance (lui-même en cours de révision) ;
- Contribuer aux travaux coordonnés par le bureau de la politique des milieux marins ;
- Participer aux échanges avec les services de l'Etat et les parties prenantes sur le plan d'actions ;
- Contribuer à la rédaction du plan d'actions pour le renseignement des indicateurs.

Productions attendues :

- Fiches de synthèse pour chaque indicateur ou groupe d'indicateurs rassemblant les éléments utiles au calcul de l'indicateur ;
- Liste d'actions à conduire pour les indicateurs nécessitant le développement d'actions (acquisition de données, bancarisation,..), sur la durée du cycle DCSMM ;
- Tableau de suivi des actions et archivage de l'ensemble des productions/façade maritime.

Relations liées au poste

Relations internes :

- Ensemble des services et antennes du Département milieux marins ;
- Autres départements et services de la Direction Appui aux Politiques Publiques dont le Département Systèmes d'observation et de données ;
- Direction territoires et partenariats et notamment le Département aires protégées et les PNM ;
- Direction recherche expertise et développement des compétences (et notamment le Département Recherche développement innovation).

Relations externes :

- Bureau de la politique des milieux marins de la DEB (MTES) ;
- Organismes scientifiques (Ifremer, CNRS, Universités, ...) ;
- Services centraux (DPMA, DEB,...) et déconcentrés de l'Etat (DIRM, DREAL, DDTM) ;
- Agences de l'eau.

Profil recherché

- Niveau Bac + 5 ;
- Première expérience appréciée dans la préservation de l'environnement marin.

Compétences et qualités requises

Connaissances :

- Connaissance des enjeux de protection de l'environnement ;
- Connaissance des politiques publiques en matière de protection du milieu marin comme la DCSMM, la DCE, et si possible DO et DHFF ;
- Connaissance du monde de la recherche, des acteurs socioprofessionnels et de l'administration ;
- Connaissance des méthodes et outils d'évaluation (indicateurs etc.).

Savoir-faire opérationnel :

- Analyser, synthétiser et rédiger ;
- Gérer des données (bancairisation, calcul...) ;
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et travailler en réseau ;
- Animer des groupes de travail ;
- Maîtriser les outils informatiques courants (bureautique).

Savoir-être professionnel :

- Capacité d'écoute et de reformulation, avec une bonne maîtrise de l'expression écrite ;
- Autonomie, rigueur, capacité d'organisation.

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DMM/OBJECTIFS/CDD** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 29 décembre 2018